



Pas de trêve estivale pour les sections CNT !

Édito

Après Chirac, Sarkozy et Hollande, Macron continue, pour le compte du CAC 40, du Medef et de la CGPME, le laminage des conquêtes sociales ouvrières.

Les conquêtes sociales qui ont permis aux travailleurs de réduire la durée de leur journée de travail, d'améliorer leurs conditions de rémunération, d'obtenir des congés payés sont sur le point d'être macronisées.

Ces conquêtes, arrachées de haute lutte et gravées dans le code du travail ou les conventions collectives, ne font pourtant qu'entériner une situation où les patrons sont toujours maîtres à bord et dans laquelle le travailleur est subordonné au patron. Mais cela ne suffit pas. Comme ne suffit pas le Cice* d'Hollande qui a permis aux actionnaires du CAC 40 de percevoir des dividendes augmentés grâce à nous c'est-à-dire l'État qui nous ponctionne.

Il faut maintenant que les patrons aient les mains libres pour agir sur leurs salariés sans l'entrave du code du travail «trop contraignant» et sans les conventions collectives «trop favorables aux salariés». C'est ce que Macron va essayer de leur obtenir.

Il va falloir se battre, et la CNT se battra comme elle s'est battue contre la loi El Khomri.

Face aux patrons qui, sans attendre plus longtemps, demanderont plus à leurs salariés, l'opposition ne pourra plus s'appuyer sur des textes rendus obsolètes par les nouvelles lois.

C'est le rapport de force entreprise par entreprise que les patrons vont essayer de mettre en place s'appuyant sur le chantage à l'emploi via des référendums simulacres de démocratie.

Seul le rapport de force pourra être en mesure de faire échec au patronat. Mais pour que ce combat puisse aboutir favorablement pour les



Rassemblement à la mairie de
Champigny - 23 juin 2017

salariés, il faut que ceux-ci fassent sauter le verrou de l'individualisme et du désengagement.

En effet des syndicats non appuyés par les salariés ne peuvent rien.

S'il fallait encore le prouver :

- quels effets ont les voies judiciaires pour le combat si ce n'est désarmer les salariés et les syndicats ?

- quels effets ont les délégués du personnel, les délégués syndicaux, les CHSCT si collectivement les salariés ne prennent pas les choses en main ?

Face au patronat, ne pas rester isolé, ni sur son lieu de travail, ni dans son quartier est primordial.

Face au patronat, l'action collective dans l'entreprise est renforcée quand la solidarité interprofessionnelle joue pleinement son rôle.

C'est ce à quoi s'attache tous les jours la CNT sans hiérarques syndicaux ni salariés !

Rejoignez la CNT !

* Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (sic !) : il a conduit à offrir aux entreprises près de 20 milliards d'euros. Merci Hollande !

**Vous voulez être tenu informé
des activités de la CNT ?**

Écrivez-nous à br.rp@cnt-f.org

Notre adresse :

33, rue des Vignoles

75020 Paris

métro Buzenval ou Avron

☎ 06 95 45 67 62

✉ br.rp@cnt-f.org

🌐 cnt-f.org/urp

Page facebook :

CNT.Region.parisienne



Écouter la CNT sur Radio libertaire

Les syndicats de la CNT animent une émission sur Radio libertaire tous les mardis de 20h30 à 22h30



Rassemblement devant la mairie de Champigny - 23 juin 2017

Section Jean-Verdier (AP-HP) : un hosto du 9-3 bien loin du Canada

Pourquoi créer une section CNT dans cet hôpital de Bondy ?

Parce que les organisations syndicales présentes (Sud Santé, CFDT, CGT, FO) sont trop fréquemment dans la collaboration avec la direction et pas assez dans la lutte syndicale, alors que les droits des agents sont constamment bafoués. Les permanents syndicaux sont pour la plupart déconnectés des conditions réelles de travail des agents qu'ils sont censés défendre, et abandonnent le contact des travailleurs au profit des réunions avec la direction. Rendez-vous qui actent plus souvent les décisions de l'autorité administrative que les revendications du personnel. La proximité des organisations syndicales avec les directeurs est devenue récurrente, comme l'accord désastreux pour les acquis des luttes syndicales, pourtant signé avec l'aide utile de la CFDT, seule à avoir signé avec M. Hirsch.

Martin Hirsch patron de l'AP-HP qui chapeaute tous les hostos publics parisiens, ça donne quoi ?

Le directeur général, ex-«monsieur humanitaire» a prétendu améliorer les conditions de travail. Il les a tellement améliorées que l'absentéisme et les arrêts médicaux explosent. Son réel objectif est d'économiser 20 à 25 millions par an (déclaration aux *Échos*, 19 mars 2015). La nouvelle organisation de travail a détruit la conciliation vie privée et vie professionnelle, avec des rappels récurrents des agents sur leur temps de repos, la mise en place de la grande équipe, des équipes d'alternance jour/nuit et la généralisation des 12 heures.

Pourtant, malgré la complicité de la CFDT avec le patron de AP-HP et le passage en force, véritable 49-3 version «humanitaire», certains syndicats siégeant au CHSCT dont FO et CGT (Sud Santé ayant refusé cette mascarade) ne se sont pas privés de se joindre à la délégation de

directeurs et DRH pour un voyage au Canada aux frais de la princesse, du 1^{er} au 5 mai 2017. Sous prétexte d'améliorer la connaissance des participants sur la qualité de vie au travail. Mais nous, on leur propose un stage dans le 9-3, à Jean-Verdier, en conditions réelles pour vivre les conditions de travail du personnel. Ça ne coûtera rien à l'institution qui demande de faire tellement d'efforts et d'économies pendant que d'autres «montrent l'exemple»! Mais désolé pour nos convives, les prestations du service hôtellerie et restauration ne seront pas au même niveau que celles offertes lors du «petit voyage» canadien...

Comment est accueillie la section à l'hôpital Jean-Verdier ?

La directrice refuse de nous allouer des moyens pourtant octroyés aux autres organisations syndicales, et aux services de l'établissement hospitalier. Pas d'adresse mail syndicale

CNT, refus de nous doter d'une carte salto qui donne accès aux locaux de travail, refus d'une boîte à lettres et même de panneaux syndicaux malgré l'engagement écrit de la direction. Face à cette entrave syndicale, nous avons demandé de l'aide à notre syndicat.

Décus par les organisations syndicales en place, les agents de l'hôpital accueillent favorablement la création de notre section syndicale

CNT, qui se développe, avec quatre adhésions et d'autres en cours. La création d'une section syndicale CNT à Jean-Verdier, de combat, autogestionnaire, sans permanent est devenue indispensable pour créer un rapport de forces.

Abdenabi,
section CNT Jean-Verdier

Contact : sante-social.rp@cnt-f.org



Négos et réorganisations tous azimuts au Monde

La section, créée au monde.fr
En 2013, s'est étendue au journal en 2015.

Les pigistes ne sont pas des sous-salariés

Une négociation syndicats-direction a été ouverte en février sur les piges avec trois objectifs : harmonisation des tarifs, revalorisation et respect effectif des droits des pigistes (ancienneté, transports, attestations Assedic...). La négociation est en pause pour l'instant, et il est probable qu'il faudra passer par d'autres voies (grève, inspection du travail) pour tout obtenir. Un début de collectif des pigistes a vu le jour en parallèle.

Une journée de 13 heures : où est le problème ?

Une négociation sur le temps de travail a été ouverte en juin, à la suite des cadences qui ont été imposées aux journalistes pour la présidentielle. On est très très loin du cadre légal en pratique, l'objectif de la section est de faire inscrire dans l'accord d'entreprise les dispositions de la convention collective, alors qu'il n'y a pour l'instant que celles du code du travail, moins favorables. Sur cette question, comme les journalistes sont les premiers à faire des journées de 13 heures sans voir où est le problème, nous craignons qu'il n'y ait pas beaucoup plus à gagner...

Il s'agit là des principaux points mais il y en a bien sûr d'autres : petites ou moyennes réorganisations à tous les étages (avec leur lot de « management moderne »...), le projet de déménagement, etc.

Luc, section CNT du Monde
Contact : presse.rp@cnt-f.org

Une implantation énergique Enercoop : une section rouge et noire au pays de l'énergie verte

Le 22 mai a eu lieu le premier tour syndical des élections professionnelles de la SCIC* Enercoop, fournisseur coopératif d'électricité 100% renouvelable. Dans un contexte de croissance rapide du nombre de clients et de salariés au sein de la coopérative, Enercoop a organisé ses premières élections professionnelles pour constituer une DUP (délégation unique du personnel).

Les deux salariés de la liste CNT ont recueilli un peu plus de 50% des suffrages exprimés (39 voix sur 65 bulletins valides) au sein du collègue employés, face à une liste SUD énergie (dont un seul employé).

Des chantiers nombreux

Les chantiers sont nombreux, le premier étant peut-être celui de la clarification : au sein d'une coopérative, plusieurs instances décisionnelles se superposent. Il va falloir composer avec le conseil d'administration, élu par les sociétaires, et son mandataire, la direction générale. De plus, des « Cercles », groupes de salariés élus par eux selon des méthodes de gouvernance partagée, décident et réfléchissent déjà à des thèmes qui recoupent ceux d'une DUP, comme la grille salariale, la gouvernance ou la vie commune dans les locaux.

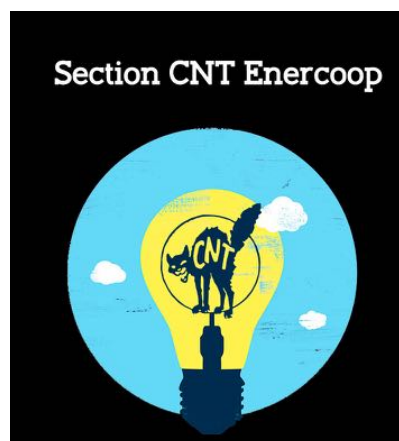
Les conditions de travail au sein de

la coopérative sont généralement favorables, et la constitution de la section n'a pas donné lieu à une obstruction particulière : il s'agira donc de préserver et d'améliorer encore davantage la protection des salariés au fur et à mesure de la croissance de la coopérative et dans un contexte légal national dangereux, tout en continuant la réflexion sur les modes de gouvernance horizontaux qui sont aujourd'hui expérimentés.

La section CNT d'Enercoop
Contact : etpreci75@cnt-f.org

* Société coopérative d'intérêt collectif

** Un atelier-débat sur les coopératives est prévu à la CNT fin octobre (plus d'infos prochainement).



Les territoriaux de Champigny : récit de la grève du 23 juin



Les territoriaux de la mairie de Champigny sont en lutte pour de meilleures conditions de travail. Vendredi 23 juin, ils étaient en grève. Ambiance bon enfant : tambourins, beaucoup de bruit. Manifestation dans les rues et devant la mairie. Débrayage de 9 heures à 11 heures auquel s'est joint le personnel de l'ASVP.

Pour plus d'informations sur la situation des territoriaux de Champigny, lire le bulletin de la section : cnt-f.org/urp/2902

Vidéo du débrayage : cnt-f.org/urp/2915

Contacts :

mail : etpics94@cnt-f.org

Facebook : Cnt Champigny Territoriaux

La Rolse nettoyage : une heure travaillée, une heure payée

Deux ans de combat, notre situation s'est un petit peu améliorée. Nous avons obtenu :

- la reconnaissance des rappels de paiement pour la carte Navigo ;
- nous sommes payées par salaire normal en temps partiel. Il n'y a plus des retenus sur les salaires ;
- nous avons aujourd'hui une salle de repos.

Mais il reste encore beaucoup de choses à obtenir : chaque heure travaillée doit être payée. Jusque-là, nous travaillons jusqu'à dépasser les heures du contrat de travail à temps partiel. Nous travaillons de 9 à 16, 17, 18.....19 heures pour être payées à temps partiel. Le combat continue. Nous n'allons pas nous laisser faire. L'Union fait la force.

Annie, section Rolse Nettoyage
contact : etpics94@cnt-f.org

En grève le 12 septembre contre la loi Macron

La machine de guerre antisociale est en marche. Pour un autre futur, organisons-nous : cnt-f.org/urp/2919



Podcast Festival CNT 2017

Le Festival CNT s'est tenu les 23, 24 et 25 juin dernier. Vous pouvez écouter ou réécouter plusieurs débats en podcast : cnt-f.org/urp/podcasts-festival-cnt



Parution de *Autogestion*, revue de l'Union locale 95

Le thème du premier numéro de la revue *Autogestion* est « Services publics : un enjeu de la lutte de classe ».

**À commander à l'adresse de
l'Union locale :** ud95@cnt-f.org

Atelier de cultures populaires le 24 septembre

Repenser l'anarcho-syndicalisme à l'ère néolibérale : qu'est-ce que l'anarcho-syndicalisme ?

Plus d'infos : etprec75@cnt-f.org

UNION DES SYNDICATS CNT DE LA RÉGION PARISIENNE



WWW.CNT-F.ORG/URP

ÎLE-DE-FRANCE

33, rue des Vignoles, Paris xx^e
Permanences : lundi 14h - 19h
et mercredi : 18h - 20h
Tél. : 06 95 45 67 62
Mail : br.rp@cnt-f.org

77 - SEINE-ET-MARNE

1 bis, impasse Émilie,
77500 Chelles
(à 200 m de la gare RER)
Permanences : mercredi 18h - 20h
Tél. : 06 59 36 41 02
Mail : ul.chelles.mlv@cnt-f.org

94 - VAL-DE-MARNE

Bourse du travail de Choisy-le-Roi
27, bd des Alliés, 94600 Choisy-le-Roi
1^{er} étage salle CNT
Permanences : vendredi 17h30 - 19h
Tél. : 06 74 17 60 34
Mail : cnt94@cnt-f.org

95 - VAL-D'OISE

Bourse du travail, Espace Mandela
82, bd du Général-Leclerc,
95100 Argenteuil
Permanences :
mardi 13h30 - 16h30
Tél. : 06 52 93 90 88